

LE BULLETIN DES LACS

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DES LACS DES CORNES, PÉRODEAU ET VAILLANT

Tu apprécies ton environnement, protège-le !

VOLUME 26 NUMÉRO 1

Mai 2024

Mot du président

Chers membres, chers résidents,

Nous profitons cette année d'un printemps hâtif après un hiver peu propice à nos activités habituelles de la saison froide. Que ce soit pour le ski de fond ou la motoneige, disons que nous avons déjà connu de meilleures conditions hivernales. Et puis, le peu de précipitations de l'hiver dernier nous a laissé des lacs avec des niveaux qui sont plutôt bas ; la prudence sera donc de mise avec les feux cet été... Cela dit, nos lacs ont calé plus tôt et nous avons déjà constaté le retour des huards : bon retour, chers fantômes de nos lacs !

Le Conseil d'administration (CA) de votre Association continue à travailler les dossiers qui vous tiennent à cœur. Vous pourrez en prendre connaissance plus en détails dans le Bulletin 2024. À la suite de la dernière assemblée, nous avons trois nouveaux membres au CA. Il s'agit de : Justine Dauphinais-Sauvé, Annie Marchand et Marc Zgoralski. J'aimerais profiter de l'occasion pour leur souhaiter la bienvenue, encore une fois, dans l'équipe du CA. Nous sommes bien heureux de pouvoir compter sur l'implication de nouveaux bénévoles afin de contribuer aux échanges, d'apporter des nouveaux sujets et de faire évoluer nos dossiers en cours.

Après quelques mois plus tranquilles, et plusieurs échanges de courriels, les réunions du CA reprendront au cours des prochaines semaines. N'hésitez surtout pas à nous contacter pour nous faire part de vos préoccupations ou de vos commentaires ; nous pourrions aborder ces sujets durant nos prochaines réunions. En passant, nous sommes aussi très fiers du nombre de membres qui ne cessent d'augmenter ; nous sommes maintenant 184 ! Merci de votre confiance et de votre participation.

Je vous souhaite à toutes et à tous un beau printemps et un été ensoleillé qui nous permettra de profiter de nos lacs exceptionnels. Au plaisir de vous revoir bientôt, que ce soit sur l'eau, dans les sentiers ou à notre réunion annuelle !

Martin Gascon
Président

Assemblée générale annuelle 2024 (AGA)

L'Assemblée générale annuelle 2024 aura lieu le samedi 31 août 2024 à 14h00 au terrain de pique-nique du lac des Cornes (Parc Jean-Claude Blais). Notre traditionnelle et délicieuse épluchette de blé d'Inde suivra l'AGA. Apportez vos chaises et vos consommations. Prenez note que seuls les membres en règle auront droit de parole et de vote durant l'AGA.

Ensemencement :

L'ensemencement de 3 000 dorés de 4 pouces a été fait le 19 septembre 2023 dans nos trois lacs ; ils ont été répartis de la façon suivante : 1 900 au lac des Cornes, 1 000 au lac Pérodeau et 100 au lac Vaillant.

Merci à tous nos membres qui, au renouvellement de leur adhésion, ont contribué pour 2 435\$ pour l'ensemencement.

Cette année, bonne nouvelle, nous avons un nouveau commanditaire : *Coffrage Union*, entreprise qui est la propriété de Jonathan Pinel, a donné 1 500\$ pour l'ensemencement. Un gros merci à Jonathan qui est aussi secrétaire de notre CA. Concrètement, pour l'année 2023-2024, nous avons donc reçu la somme de 3 935\$.

En tant que vice-président, je profite de ce Bulletin pour vous rappeler que l'Association est toujours très ouverte à de nouveaux commanditaires...

Merci à tous nos bénévoles qui ont participé à cette très belle journée d'ensemencement, sans leur soutien, la tâche serait plus difficile, bonne pêche !

Bouées sur nos lacs :

Veuillez prendre note que nos bénévoles vont installer les bouées sur nos lacs aussitôt que le niveau de l'eau baissera.

À l'approche d'une bouée, veuillez-vous en éloigner, tout en respectant les autres plaisanciers. Prenez note qu'AUUCUNE autre bouée que les bouées rouges de l'Association ne sont tolérées sur les lacs, et cela pour votre protection et sécurité.

Des bouées seront à nouveau installées à l'entrée et à la sortie de la passe entre le lac Pérodeau et le lac des Cornes. Ces bouées indiqueront des limites de vitesse à respecter ; nous vous invitons donc à naviguer lentement dans ces milieux aquatiques fragiles et à respecter les utilisateurs de petites embarcations, telles que : canots, kayaks et planche à pagaie.

L'Association vous invite à communiquer avec elle pour signaler de nouveaux endroits qui sont dangereux et nécessiteraient l'installation d'une bouée. Toute autre bouée sera retirée.

« Protégeons nos huards »

L'Association va à nouveau installer ce printemps quatre affiches invitant les villégiateurs à respecter les huards. Afin de protéger notre faune et l'oiseau le plus emblématique de nos lacs, nous vous invitons à vous éloigner des nids de huards, et des huards. Bon été 😊

Pierre Valiquette, vice-président

Barrière d'accès au lac des Cornes : projet pilote reconduit !

Martin Gascon, président de notre Association, a correspondu avec le directeur de la Municipalité, Éric Paiement, concernant la barrière du lac des Cornes. Voici un extrait de cet échange dans lequel monsieur Paiement résume l'état de la situation :

« Pour la présente saison, rien ne change, c'est-à-dire que la barrière pour l'accès au lac des Cornes sera toujours en place cette saison 2024, selon les mêmes fonctionnalités que l'an dernier.

Il y a eu aucun échange avec le ministère sur le sujet depuis sa mise en place.

Cependant, pour répondre à votre question, les barrières installées sur la propriété du Gouvernement pour l'accès au lac des Cornes portent toujours le statut de projet. »

Bref, ce projet pilote est renouvelé. Tant mieux pour la qualité de l'eau de nos lacs, car le lac des Cornes donne accès à tous les lacs.

Tournoi de pêche :

Le tournoi de pêche aura lieu, comme d'habitude, de 10h à 11h30 le matin de l'AGA ; l'inscription doit se faire le matin même de 8h à 9h au terrain de pique-nique du lac des Cornes. **Vous devez être en règle pour inscrire les enfants de 2 à 14 ans. Chaque participant recevra un prix.**

Formulaire d'adhésion à l'Association

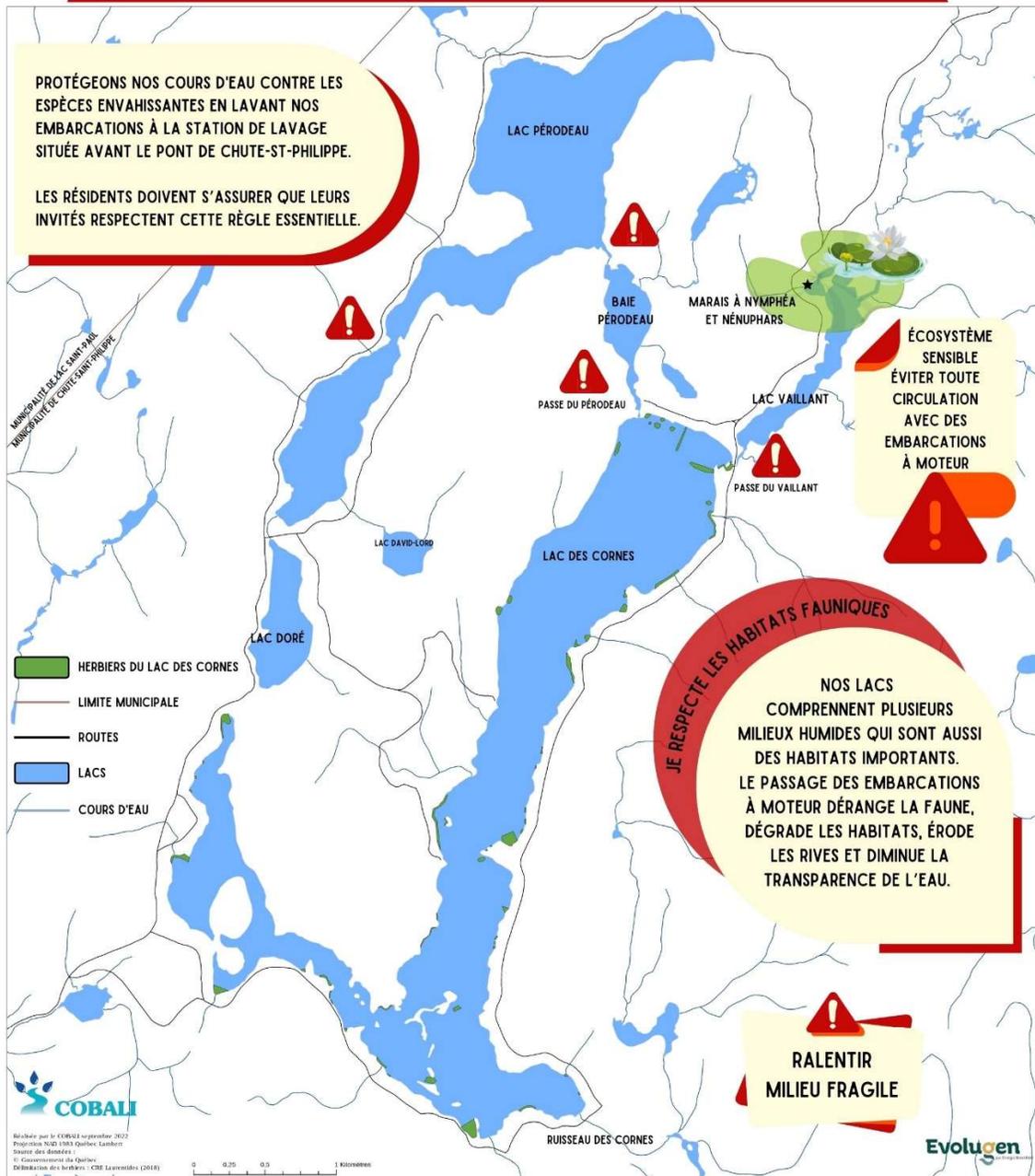
N'oubliez pas de compléter le formulaire d'adhésion à l'Association, qui est situé à la fin de ce bulletin. Merci.

Avis de décès : nos chers disparus

Nous désirons vous informer que Messieurs Michel Filiatrault et Richard Allaire, ancien bénévole du Conseil d'administration, sont décédés dans la dernière année. Au nom de l'Association et aux noms de tous nos membres, nous offrons toutes nos condoléances aux familles et amis de nos valeureux bénévoles.

Paul Dauphinais, Directeur des communications
Éditeur du Bulletin des Lacs 2024

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DES LACS DES CORNES, PÉRODEAU ET VAILLANT DE CHUTE-SAINT-PHILIPPE



CODE D'ÉTHIQUE ET RÈGLES DE SÉCURITÉ SUR L'EAU

TOUTE EMBARCATION DOIT NAVIGUER À UNE VITESSE ADÉQUATE AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES PASSAGERS ET DES AUTRES UTILISATEURS DU PLAN D'EAU AINSI QUE POUR LIMITER SON IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT, QUI SE FAIT, ENTRE AUTRES, PAR LA PRODUCTION DE VAGUES ÉRODANT LES RIVES. LORS DE L'UTILISATION DE VOTRE EMBARCATION, IL EST IMPORTANT DE :

- 1 NAVIGUER À FAIBLE VITESSE (MOINS DE 10 KM/H) LORSQUE VOUS ÊTES À MOINS DE 30 MÈTRES DE LA RIVE.
- 2 RÉDUIRE LA VITESSE DANS LES BAIES HERBEUSES LORSQUE L'EMBARCATION NAVIGUE DANS UN SECTEUR D'UNE PROFONDEUR DE 0 À 3 MÈTRES.
- 3 CIRCULER LE PLUS LOIN POSSIBLE (AU MOINS 30 MÈTRES) DES BAINEURS, PÊCHEURS, AUTRES EMBARCATIONS NON MOTORISÉES ET DES ANIMAUX SAUVAGES.

Qualité et transparence de l'eau : réseau de surveillance volontaire des lacs

En 2023, des analyses chimiques ont été effectuées aux lacs Pérodeau et des Cornes. Nous avons fait trois prélèvements au cours de l'été dans chaque lac. Les trois éléments suivants ont été analysés :

- Le phosphore total : permet de mesurer la présence de nutriments qui favorisent la prolifération des algues et plantes aquatiques.
- La chlorophylle a : permet de mesurer la concentration de phytoplanctons (algues microscopiques) dans un lac. La quantité de celle-ci est directement influencée par le phosphore total.
- Le carbone organique dissous : permet de mesurer la présence des matières responsables de la coloration de l'eau.

Tableau comparatif des résultats des analyses pour les années 2018 et 2023 pour nos lacs :						
	Phosphore total		Chlorophylle a		Carbone organique dissous	
	2018	2023	2018	2023	2018	2023
Lac des Cornes	3,0 ug/L	3,3 ug/L	0,99 ug/L	1,4 ug/L	3,8 mg/L	3,9 mg/L
Lac Vaillant	8,9 ug/L	n.d. ug/L	2,9 ug/L	n.d. ug/L	7 mg/L	n.d. mg/L
Lac Pérodeau	3,1 ug/L	3,2 ug/L	0,89 ug/L	1,1 ug/L	6,1 mg/L	3,6 mg/L

Analyse des résultats pour le phosphore total et la chlorophylle a

Le lac des Cornes est toujours sous la barre des 4 ug/L pour le phosphore total, malgré une minime augmentation depuis 2018 ; il se retrouve donc toujours dans la classe trophique des lacs ultra-oligotrophes, de même que pour la chlorophylle a (1,3mg/L) (voir le tableau ci-dessous « Classification des lacs... »). Les lacs oligotrophes sont des lacs très jeunes, très clairs, profonds et contenant peu de sédiments. Concernant le carbone organique dissous, la moyenne est de 4,0 mg/L, ce qui en fait un lac légèrement coloré.

Le lac Vaillant : pas de données pour 2023.

Le lac Pérodeau a connu une diminution pour le carbone organique dissous passant de 6,1 à 3,6mg/L. Pour le phosphore total et la chlorophylle a, tout comme le lac des Cornes, il se retrouve lui aussi dans la classe trophique des lacs ultra-oligotrophes.

Classification des lacs et critères de caractérisation de l'eau des lacs :			
Classes trophiques	Phosphore total (ug/L)	Chlorophylle a (ug/L)	Transparence (mètres)
Ultra-oligotrophe	0 – 4	0 – 1	12 et +
Oligotrophe	4 – 10	1 -3	12 – 5
Oligomésotrophe	7 – 13	2,5 - 3,5	6 -4
Mésotrophe	10 – 30	3 – 8	5 - 2,5
Méso-eutrophe	20 – 35	6,5 – 10	3 – 2
Eutrophe	30 – 100	8 – 25	2,5 – 1
Hypereutrophe	100 et +	25 et +	1 – 0

Analyse des résultats pour la transparence de l'eau :

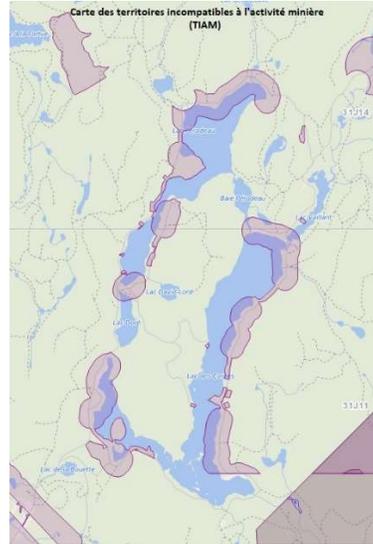
Notez que la quantité de carbone organique dissous dans nos lacs peut avoir une incidence sur la transparence de l'eau. En 2023, le lac Pérodeau obtenait un résultat de visibilité claire jusqu'à une profondeur de 7,1 mètres. Le lac des Cornes n'a eu de bénéfique pour la transparence de l'eau en 2023. Malheureusement, nous n'avons pas pu faire cette analyse pour le lac Vaillant, car nous n'avions pas de données (pas de volontaire pour l'échantillon). En résumé, après l'analyse des données que nous avons, nous pouvons conclure que nos lacs sont en bonne santé et ceci s'explique par la grande contribution de tous et chacun. Pour 2024, notre équipe de bénévoles est complète pour les lacs des Cornes et Pérodeau. Un appel à tous pour le lac Vaillant...

Jean-Guy Gatien
 Directeur Environnement

À propos des claims miniers existants et potentiels dans notre secteur

Pas de nouvelle cette année !

Si notre secteur devient une zone protégée suite à la consultation publique de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe, qui est toujours en cours, nous pourrions être moins préoccupés par l'exploration minière autour de nos lacs.



À la découverte de notre région : La Cabane des Lacs



Saviez-vous que nous avons la chance d'avoir une cabane à sucre autour de nos lacs ?

Monsieur Gilles Roy est propriétaire de cette jolie cabane à sucre avec sa fille Mélanie et sa conjointe Denise. Cette dernière est responsable des différents produits issus de l'érable. Gilles est un passionné de sirop d'érable ; il a fait l'acquisition de la cabane à sucre en 2021. Depuis, il a modernisé la cabane et la récolte ; adieu les chaudières !

Comme le veut la tradition, leur cabane est un lieu de rencontre familiale. La cabane est située au 818, Chemin du-Lac-Péroudeau.

Jean-Guy Gatien



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023

tenue le samedi 2 septembre 2023 à 14h00
au parc Jean-Claude-Blais, lac des Cornes, Chute-St-Philippe, Québec

PROCÈS-VERBAL DE L'AGA 2023 (page 1 de 7) :

1. Présentation des membres du Conseil d'administration (CA) :

Martin Gascon, président, présente les huit membres du CA qui étaient présents à la centaine de résidents qui assistaient à l'AGA 2023.

2. Ouverture de l'Assemblée générale annuelle 2023 et adoption de l'ordre du jour :

Le président du CA, Martin Gascon, présente le projet d'ordre du jour.
Jean-Guy Gatien propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par Stéphane Giroux.
L'ordre du jour est adopté.

3. Mot du Maire de Chute-St-Philippe :

Monsieur le maire, Normand St-Amour, est absent cette année ; il est représenté par madame Danielle Ferland, conseillère municipale.

a. Projet de création d'aires protégées :

L'objectif est d'éliminer certaines coupes de bois qui pourraient affecter négativement des zones sensibles et récréatives du territoire de la municipalité.

La première étape sera de cartographier les zones à protéger afin de préserver les milieux sensibles pour la flore et la faune. La Municipalité va consulter les citoyens et les citoyennes du 1^{er} au 18 octobre au moyen d'un sondage. Les répondants pourront identifier les espaces qu'ils jugent importants de protéger.

Un membre mentionne que la presqu'île au cœur des lacs des Cornes et Pérodeau devrait être protégée, car elle est un joyau. Mme Ferland lui répond qu'il y aura aussi deux consultations publiques qui permettront aux résidents de faire connaître leurs points de vue. Elle ajoute que le projet de zones protégées n'est pas seulement axé sur les lacs mais a aussi pour but de sauvegarder l'aspect visuel de notre belle forêt.

Martin Gascon invite tous les résidents à compléter le sondage en ligne.

b. Barrière de la mise à l'eau du lac des Cornes :

La barrière est maintenant en fonction. Pour la déverrouiller, il faut obtenir un code que l'on reçoit après avoir lavé son embarcation à la station de lavage en face de l'Hôtel de ville. La municipalité a à cœur la santé des lacs sur son territoire.

c. Activités offertes par la Municipalité :

Un dépliant sera distribué la semaine prochaine et présentera toutes les activités offertes par la municipalité, dont la danse country.

PROCÈS-VERBAL DE L'AGA 2023 (page 2 de 7) :**4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale de 2022**

Il est proposé par Pierre Valiquette et appuyé par Jonathan Pinel d'adopter le procès-verbal de l'AGA 2022. Le procès-verbal est adopté.

5. Mot du président et rapport d'activités des membres du CA :

- a. **Mot du président et barrière au lac des Cornes** : Martin Gascon remercie la Municipalité pour sa très grande collaboration au niveau de l'installation de la barrière du lac des Cornes ; le Conseil de ville a été très pro-actif dans ce dossier. Par ailleurs, il nous informe que certains villégiateurs ont dû rebrousser chemin parce que qu'ils n'avaient pas lavé leur embarcation.
- b. **Ensemencement** : Pierre Valiquette mentionne que l'association a dépensé 8 000,00\$ cette année pour ensemercer 3 000 dorés. Les poissons seront distribués à raison de 66 % au lac des Cornes, 33 % au lac Pérodeau et 4 % au lac Vaillant. Il invite les membres à faire des dons pour l'ensemencement car les piscicultures ont beaucoup augmenté leurs prix depuis 4 ans. L'ensemencement va se faire le 19 septembre à 15h00 ; l'association recherche des bénévoles. Les volontaires sont invités à contacter Pierre Valiquette.
- c. **Affiches et bouées - sécurité nautique, code d'éthique du villégiateur et respect des huards** : Paul Dauphinois nous présente les affiches grand format (24" x 36") présentant les règles de sécurité nautique et le code d'éthique du villégiateur ; elles seront installées en permanence aux trois endroits suivants : station de lavage des embarcations, descente à bateau du lac des Cornes et parc Jean-Claude- Blais.

Il nous informe aussi que quatre affiches invitant au respect des huards ont été installées sur nos lacs durant tout l'été.

En terminant, Paul Dauphinois informe les résidents que l'association est à la recherche d'une bouée bien spéciale, offerte par la Municipalité, invitant les plaisanciers à être vigilants envers les nageurs. À la suite de cette intervention, un brave résident informe l'Assemblée qu'il a trouvé cette bouée, échouée près des îles au sud du lac des Cornes, et qu'elle est en sa possession. Merci cher résident de la part de tous !

- d. **Sécurité, civisme et conduite en haut peu profonde** : Afin de sensibiliser les conducteurs de bateau à moteur et par respect pour les milieux aquatiques sensibles, Martin Gascon demande aux plaisanciers de réduire leur vitesse dans les zones où l'eau est peu profonde (moins six pieds) ; il faut circuler au ralenti dans ces zones sensibles.

Par ailleurs, notre président nous informe que l'association a reçu une plainte d'un riverain qui habite devant l'île aux grenouilles au centre du lac des Cornes. Ce riverain s'est plaint du comportement de certains plaisanciers qui passent l'après-midi dans cet endroit charmant en mettant de la musique forte, mais pire encore certains jettent des déchets directement dans le lac. Martin Gascon demande donc aux personnes concernées d'utiliser cette belle île en tout respect des riverains et de laisser ce lieu très propre.

- e. **Club de motocross Enduro du Kiamika** : Paul Dauphinois nous rappelle que l'association a reçu plusieurs plaintes dans les dernières années concernant les activités de ce club de motocross. L'ancien président Claude Monette et lui-même ont écrit aux responsables du club Enduro à deux reprises les invitant à améliorer certains de leurs comportements problématiques, en faisant les choses suivantes : diminuer leur vitesse sur les chemins publics, retirer leur signalisation après leurs compétitions, éviter de circuler dans les cours d'eau permanents (proscrit par la loi), etc. Malgré leurs promesses (et leur silence), les choses n'ont pas changé. Après leurs dernières compétitions, les sentiers étaient dévastés, les cours d'eau endommagés et toute leur signalisation était restée sur place. Devant ces comportements irrespectueux et illégaux, l'association va donc écrire à la Fédération québécoise de motocross pour se plaindre du club Enduro du Kiamika.

PROCÈS-VERBAL DE L'AGA 2023 (page 3 de 7) :

f. **Création d'un Groupe Facebook pour les résidents et Page FB de l'Association :** Lors de l'AGA 2021, Paul Dauphinois avait promis de démarrer un groupe Facebook pour favoriser les échanges entre les résidents, parce que la page FB de notre association ne permet qu'aux administrateurs de publier. Il nous annonce que finalement ce groupe a été créé par son conjoint Jean-Marc Evenat ; ce nouvel outil de communication sur Facebook s'appelle : « Résidentes et résidents des lacs des Cornes, Pérodeau et Vaillant » et compte déjà 114 membres. C'est un lieu d'échange pour tous, sans publicité, une forme de babillard : Qui connaît un bon fournisseur de bois de chauffage ? Je recherche quelqu'un pour le déneigement... J'ai un réfrigérateur à donner ou à vendre... Publier une belle photo... Informer les gens sur des comportements douteux, etc. Tout ça dans le plus grand respect des autres. Vous n'êtes pas encore membre ? Contactez Jean-Marc : jmevenat@gmail.com ; la seule question qui vous sera posée est : sur quel lac résidez-vous ? Merci à Jean-Marc car le groupe fonctionne déjà très bien.

6. **Rapport sur la « Qualité de l'eau et l'Environnement » :** Jean-Guy Gatien présente les résultats des différents tests réalisés par son équipe de bénévoles.

a. Le phosphore total est mesuré en tenant compte des nutriments qui nourrissent les plantes dans l'eau.

Pérodeau	2018 = 3,1	2022 = 3,2
Des Cornes	2018 = 3,0	2022 = 3,3
Vaillant	2018 = 8,9	2022 = 6,4

b. La chlorophylle A est un indicateur d'algues microscopiques présentes dans l'eau. La concentration de la chlorophylle A augmente avec des matières nutritives

Pérodeau	2018 = 0,89	2022 = 1,12
Des Cornes	2018 = 0,99	2022 = 1,30
Vaillant	2018 = 2,90	2022 = 2,20

c. Le carbone organique dissous regroupe les différents composés organiques provenant de la décomposition de la matière organique (ex : déchets, végétaux, excréments, etc.)

Pérodeau	2018 = 3,6	2022 = 6,1
Des Cornes	2018 = 3,8	2022 = 4,0
Vaillant	2018 = 7,0	2022 = 10,3

d. Transparence de l'eau

Pérodeau	2018	6,2 mètres	2022	6,2 mètres
Des Cornes	2018	6,4 mètres	2022	5,1 mètres
Vaillant		Aucune donnée		

e. En résumé, nous avons une très belle qualité d'eau dans nos lacs pour le phosphore et la chlorophylle. Sur une échelle de 7, nous nous maintenons au premier et deuxième rang. Ce qui signifie ultra-oligotrophe et oligotrophe dans l'échelle de la qualité de l'eau. Alors continuons à être responsables pour la santé de nos lacs.

Jean-Guy Gatien tient à remercier Michel et Monique Desjardins pour les prises d'échantillons ainsi que Jean-Claude Haeck. Nous avons besoin de volontaires pour la mesure de la transparence de l'eau ; ce qui implique une mesure une fois aux deux semaines. Si vous êtes intéressés, veuillez contacter Jean-Guy.

PROCÈS-VERBAL DE L'AGA 2023 (page 4 de 7) :**7. Programme de revégétalisation des berges, claims miniers et état de nos installations septiques :**

- a. **Revégétalisation des berges** : Paul Dauphinais nous informe que l'association a mis sur pied un programme de revégétalisation des berges, en conformité avec les objectifs de COBALI, organisme responsable des eaux du bassin versant de la rivière du Lièvre. À cette fin, l'association a offert aux résidents, à un coût minime (5\$ par plants), des arbustes et des vivaces pour revégéter les berges. Cette distribution d'arbustes et vivaces est rendue possible parce que la santé financière de notre association est très bonne et qu'elle possède un surplus accumulé important. Ferme horticole lac des Écorces nous a fait une réduction de 35% sur tous nos achats et nous a fourni des végétaux en excellente santé. Compte tenu de la grande demande, il a fallu limiter le nombre de plants à 6 par membre afin de respecter notre budget de plus ou moins 1000,00\$. Les membres ont pris possession de leurs plants au début de l'AGA 2023.

Jean-Marc Evenat informe l'assemblée qu'une bonne façon de revégétaliser les berges est aussi de ne pas couper le gazon à moins de 10 mètres de la berge ; l'association des résidents du lac Rochon a d'ailleurs fait une grande affiche rappelant cette saine pratique environnementale. Mme Ferland, conseillère municipale, nous rappelle que la réglementation municipale interdit de couper le gazon à moins de 10 mètres de plan d'eau.

- b. **Claims miniers** : Inquiet de nouvelles et nombreuses marques apposées sur certains arbres autour du lac des Cornes, Paul Dauphinais a contacté le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, afin de savoir si de nouveaux claims miniers avaient été octroyés dans notre région. Heureusement, aucun nouveau claim n'a été concédé ; les marques observées sont reliées aux activités forestières. Les résidents sont invités à communiquer avec l'association s'ils observent des choses inhabituelles.
- c. **État de nos installations septiques** : L'Association s'interroge : nos puisards, fosses septiques et champs d'épuration sont-ils en bon état, polluent-ils nos lacs ? Y a-t-il un moyen de le savoir ? Paul Dauphinais a trouvé pour nous des kits de pastilles colorantes qui permettent de tester nos installations. La procédure est simple et offerte gratuitement par l'association. Vous avez un doute sur l'état de vos installations ? Contactez-le et il vous remettra un kit de pastilles. Ce test se fait sur une base volontaire.

PROCÈS-VERBAL DE L'AGA 2023 (page 5 de 7) :

8. Rapport du trésorier et adoption des États financiers :

Richard Filion, le trésorier de l'association depuis de nombreuses années, nous présente les revenus et dépenses (État des résultats) de l'année fiscale s'étant terminée le 30 avril 2023 :

ÉTATS DES RÉSULTATS 2022-2023 (1^{er} mai 2022 au 30 avril 2023)

REVENUS	
Cotisation des membres et visiteurs	3 140 \$
Ensemencement	1 835 \$
Subvention de la municipalité de CSP	3 000 \$
Tournoi de pêche des jeunes	515 \$
Autres revenus	157 \$
Total des revenus	8 647 \$
DÉPENSES	
Cadeaux offerts aux jeunes pour le Tournoi de pêche	1 507 \$
AGA (inclus l'achat du système de son)	585 \$
Quatre affiches sur les huards + entretien du panneau de l'Association	247 \$
Assurance responsabilité (année 2023 incluse)	386 \$
Frais de fonctionnement	97 \$
Bulletin (frais postaux et impression)	373 \$
Trois affiches « Sécurité nautique et Code d'éthique »	164 \$
Ensemencement	10 575 \$
Tests sur la qualité de l'eau de nos lacs	439 \$
Frais bancaires	35 \$
Total des dépenses	14 409 \$
Déficit d'opération pour 2022-2023	(5 762 \$)
Nombre de membres	127
Nombre d'ami	18
	145

9. Varia – Interventions libres des membres :

- a. **Intimidation** : Une membre du lac Pérodeau prend la parole afin de nous faire part qu'elle a subi de l'intimidation de l'un de ses voisins. Celui-ci se plaint du bruit que font ses trois petites filles lorsqu'elles jouent dans le lac ou sur leur terrain ; ce sont des enfants et elles s'amuse, peut-on demander un peu de tolérance ? De plus, ce voisin a fait une autre plainte concernant leur déboisement, plainte qui est non-fondée car sa famille respecte les règlements municipaux en vigueur. Elle conclut que sa famille est victime d'une forme d'acharnement.

Le père de la jeune femme victime d'intimidation prend aussi la parole et mentionne qu'il est résident du lac des Cornes depuis plus de 45 ans ; la situation vécue par sa fille l'affecte beaucoup. Tous les gens ici présents ont été jeunes et ont eu le bonheur et la chance de vivre de beaux moments avec leurs familles. Il invite les membres présents à vivre en harmonie et à accepter les cris d'enfants et leurs jeux, car ils mettent de la vie autour de nous.

PROCÈS-VERBAL DE L'AGA 2023 (page 6 de 7) :

- b. **Civisme et sécurité** : Une résidente du Pérodeau demande à tous les plaisanciers d'éviter de passer proche des quais avec leurs embarcations à moteur, surtout les motomarines, et ce pour la sécurité des baigneurs.
- c. **Les méfaits du club de motocross Enduro du Kiamika** : Marc Zgoralski prend la parole pour dénoncer les effets des courses de motocross du Club Enduro. Il mentionne que cette activité nuit beaucoup à la quiétude de la vie aux alentours de nos lacs et que les participants de cette course ne sont pas respectueux de la nature notamment avec les affiches sur les arbres et le non-respect des cours d'eau qui sont régulièrement traversés. Il demande s'il y a possibilité de créer un comité spécial au sein de l'association afin de gérer ce dossier. Martin Gascon, notre président, lui dit alors qu'il serait peut-être pertinent qu'il se présente comme directeur à l'élection qui vient afin qu'il puisse s'occuper de ce dossier. Marc acquiesce.
- d. **Interdiction de nourrir les oiseaux migrateurs et infection de la peau** : Deux résidentes du Pérodeau dénoncent le fait que certains résidents nourrissent les canards et les bernaches (outardes). Elles rappellent que cela est interdit par la loi, car nuisible pour ces oiseaux ; de plus, ces oiseaux sont envahissants et salissent nos terrains avec leurs excréments. Afin de diminuer les impacts négatifs de ces oiseaux, certains riverains mettent des clôtures de cordes pour les empêcher d'aller sur leur terrain. Elles ajoutent que ces nombreux oiseaux défèquent aussi dans nos lacs et que cela contribue à la pollution de nos lacs ; ces excréments peuvent favoriser la prolifération d'algues et contribuer à la détérioration de la qualité de l'eau de nos lacs.

Une autre résidente nous informe que des membres de sa famille ont contacté une dermatite, qui est une infection de la peau reliée aux excréments d'oiseaux dans l'eau.

Jean-Pierre Robert, membre du CA et résident du Pérodeau, mentionne que la personne qui nourrissait beaucoup les oiseaux a été avertie et qu'elle ne le fait plus.

10. Élection du président d'élections et élections des membres du Conseil d'administration :

L'Assemblée entérine le choix de notre dynamique et traditionnelle présidente d'élections, madame Valérie Lefebvre. Elle commence les élections en demandant aux membres sortants s'ils sont intéressés à poursuivre leur mandat.

Membres sortants :

Président : Martin Gascon, proposé par Paul Dauphinais et appuyé par M Filion.

Vice-président : Pierre Valiquette, proposé par monsieur Deslandes et appuyé par M Dauphinais.

Secrétaire : Jonathan Pinel, proposé par Pierre Valiquette et appuyé par Jean-Pierre Robert.

Trésorier : Richard Filion, proposé par Stéphane Giroux et appuyé par Annie Desjardins.

Directeur : Jean-Pierre Robert, proposé par Richard Filion et appuyé par Sophie Vernier.

Directeur : Jean-Guy Gatién, proposé par monsieur Tardif et appuyé par Mme Lauzon.

Directeur : Paul Dauphinais, proposé par Mme Perras et appuyé par Jean-Marc Evenat.

Directeur : Stéphane Giroux, proposé par Jonathan Pinel et appuyé par Jean-Pierre Robert.

Nouvelles directrices et nouveau directeur :

Directrice : Justine Dauphinais Sauvé, proposée par Marco Montemiglio et appuyée par France Clavet.

Directrice : Annie Marchand, proposée par Véronique Filion et appuyée par Eryc Sénécal.

Directeur : Marc Zgoralski, proposé par Paul Dauphinais et appuyé par M. Martin.

Tous les membres sortants qui étaient présents et tous les nouveaux candidats ont accepté leur nomination.

PROCÈS-VERBAL DE L'AGA 2023 (page 7 de 7) :

11. Mot de la fin et clôture de l'assemblée :

- a. Martin Gascon remercie tous les membres présents pour leur implication et invite l'Assemblée à venir croquer un blé d'inde.
- b. L'assemblée est levée vers 17h00.

12. Remise des prix de participation au tournoi de pêche et prix de présence pour les membres :

Jonathan Pinel, organisateur du Tournoi de pêche pour les jeunes et Jean-Guy Gatien procèdent à la distribution des cadeaux à tous les jeunes participants. Le premier cadeau, qui est un gros cadeau, est tiré au hasard parmi tous les participants.

Le CA a décidé de réintroduire les prix de présence aux membres, afin d'utiliser une petite partie des surplus accumulés. Trois prix de présence sont tirés : une canne à pêche et deux bons d'achat de 100\$ à dépenser chez nos commerçants du village (épicerie et quincaillerie).

**LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
2023-2024**

Martin Gascon Président

Pierre Valiquette Vice-président

Jonathan Pinel Secrétaire

Richard Fillion Trésorier

Justine Dauphinais-Sauvé Directrice

Paul Dauphinais Directeur

Jean-Guy Gatién Directeur

Stéphane Giroux Directeur

Jean-Pierre Robert Directeur

Annie Marchand Directrice

Mac Zgoralski Directeur

Votre adhésion à l'Association

Nous invitons tous les résidents, permanents ou occasionnels ainsi que tous les nouveaux arrivants à joindre l'Association afin de lui permettre de faire :

- L'ensemencement dans nos lacs
- Le suivi de la qualité de l'eau
- L'envoi du Bulletin de l'Association
- Le tournoi de pêche de nos jeunes et leurs cadeaux
- Les envois postaux pour le renouvellement de la cotisation
- Le suivi des dossiers qui touchent les lacs
- La collaboration avec les autres associations de lacs de la municipalité et des Hautes-Laurentides
- La représentation auprès de la Municipalité
- La Journée de l'environnement et le nettoyage des bords de routes.
- L'épluchette de blé d'inde de l'AGA

Pour être membre vous devrez déboursier la somme de 20 \$ par famille. C'est une façon de démontrer votre solidarité à la cause de la protection de notre environnement.

L'année financière de l'Association est du 1^{er} mai au 30 avril. C'est pour cette raison que nous expédions les avis de renouvellement en même temps que le Bulletin, mais si vous préférez payer votre cotisation un peu plus tard, vous pouvez le faire mais vous recevrez quand même votre avis de renouvellement en mai. Tout comme les années passées, aucune carte de membre ne vous est retournée puisque l'Association possède une liste à jour de ses membres. Paiements Interac : assreslacsdesCPV@hotmail.ca

Vous déménagez ou vous aménagez?

Veillez nous aviser de tout changement d'adresse. Faites-nous connaître vos nouvelles coordonnées par la poste, par téléphone ou par courriel. Si vous possédez une adresse courriel, faites-nous la parvenir afin que nous puissions vous informer de toute nouvelle importante.

COMMENT NOUS JOINDRE :

Association des résidents des lacs des Cornes, Pérodeau et Vaillant
572, chemin du Lac Pérodeau
Chute-Saint-Philippe, Québec J0W 1A0

Courriel : assreslacsdescpv@hotmail.ca

Page Facebook : www.facebook.com/arldcpv

Groupe Facebook de discussion : [Résidentes et résidents des lacs des Cornes, Pérodeau et Vaillant](https://www.facebook.com/groups/1175102666612997/)
Vous devez faire une demande d'adhésion à : <https://www.facebook.com/groups/1175102666612997/>



Association des Résidents des lacs
des Cornes, Pérodeau et Vaillant
572, Chemin du lac Pérodeau
Chute-Saint-Philippe, QC J0W 1A0

Formulaire de cotisation 2024

Vous avez un nouveau voisin, remettez-lui ce formulaire !!!

Propriétaire	
Co-Propriétaire	
Adresse principale	
Ville et code postal	
No. Téléphone principal	
Courriel *	
Adresse au lac	
Ville et code postal	Chute Saint-Philippe, Qc J0W 1A0
Téléphone	

***En donnant mon adresse courriel sur ce formulaire,
j'autorise l'Association à me contacter et/ou m'informer par courriel***

Tarif de la cotisation

Propriétaire		20 \$	_____
Ami-visiteur	Nom : _____	20 \$	_____
Ensemencement			_____
Tournoi de pêche des jeunes			_____
Autres			_____
TOTAL			_____

***SEULS LES MEMBRES EN RÈGLE AURONT DROIT DE PAROLE ET DE VOTE
DURANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE LE SAMEDI 31 AOÛT 2024***

Veillez retourner ce formulaire **dûment rempli et corrigé**
avec votre chèque fait à l'ordre de :
Ass. rés. des Lacs des Cornes, Pérodeau et Vaillant
572, Chemin du Lac-Pérodeau
Chute Saint-Philippe, Qc J0W 1A0

Nous acceptons aussi les paiements Interac : assreslacsdesCPV@hotmail.ca

Question : pour cotisation Réponse : Annuel

S.V.P. indiquez la répartition de votre montant si plus de 20\$

Courriel : assreslacsdesCPV@hotmail.ca Facebook : www.facebook.com/arldcpv

***Comme nous ne remettons pas de reçu,
l'encaissement de votre chèque fera office de reçu.***